

Envoi par courriel

Projet d'évolution du réseau de transport du nord-est  
de la région métropolitaine de Montréal par  
Hydro-Québec TransÉnergie

6211-09-005

Québec, le 28 juin 2011

Monsieur Hugo Mimee  
Conseiller en gestion stratégique  
**Hydro-Québec TransÉnergie**  
855, rue Sainte-Catherine Est, 16<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2L 4P5

**Objet :** Projet d'évolution du réseau de transport du nord-est de la région  
métropolitaine de Montréal par Hydro-Québec TransÉnergie  
**Question complémentaire du 28 juin 2011 (DQ18, n°30)**

---

Monsieur,

En référence au projet mentionné, veuillez trouver une question de M<sup>me</sup> Monique Beausoleil du ministère de la Santé et des Services sociaux transmise à la commission d'enquête et pour laquelle une réponse est attendue d'ici le 30 juin prochain.

### Question 30

*J'aimerais connaître le niveau d'exposition aux CM en  $\mu T$  pour les résidants du secteur de la rue Roy lorsque le projet sera complété.*

*Dans son document sur l'ajout d'équipements au poste du Bout-de-l'Île et réagencement de lignes, Hydro-Québec indique que «l'exposition aux CM à la périphérie du poste agrandi ne dépassera pas le champ ambiant moyen de l'ordre de 0,2  $\mu T$ ». Lorsque j'ai posé la question QC-34 dans le document «Complément de l'étude d'impact sur l'environnement partie 1 de 2» sur l'exposition aux CM pour les résidants du secteur de la rue Roy à la suite de la mise en service des deux nouvelles sections de lignes, la réponse a été que « l'exposition aux champs magnétiques après le réagencement de lignes sera équivalente à ce qu'elle est présentement ». J'aimerais donc connaître ce niveau d'exposition.*

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Anne-Lyne Boutin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission